

SEANCE ORDINAIRE

L'an deux mil dix-sept, le lundi 20 février à 20h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Vincent LAUTIER, maire.

Installation d'un nouveau conseiller municipal

La démission de Claude FRECHARD a pour effet immédiat de conférer la qualité de conseiller municipal au suivant de la liste qui est André MUT. Ce dernier n'a pas renoncé à son mandat. Monsieur le Maire procède donc à son installation au sein du conseil municipal et lui souhaite la bienvenue.

PRESENTS

Vincent LAUTIER, Michel BADOIL, Nathalie BOUGAIN, Xavier CHALANDON, André MUT, Hervé PERONNET, Yves RODRIGUEZ, Annie SKRZYPCZAK, Dominique TALLON, Nathalie TISSERAND, Anthony WILLAUME

POUVOIRS

Sophie DELSIGNORE à Nathalie TISSERAND

Jacqueline DUFOUR à Vincent LAUTIER

Michèle FOLACHIER à Xavier CHALANDON

ABSENTE

Anne Lise PINTENO

SECRETAIRE DE SEANCE : Nathalie TISSERAND

PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 19 janvier 2017 est approuvé à l'unanimité.

● **Information préalable**

- La commune a reçu du tribunal administratif un avis d'audience pour le 14 mars 2017 concernant le recours de M. CHAMBON et consorts contre le permis de construire de M. TAVERNIER. Monsieur le Maire sera présent au tribunal.

- Convention MJC signée le 2 février 2017 (poste de direction).

● **Communauté de Communes Dombes Saône Vallée**

- Conseil communautaire du 30 janvier 2017

1. Projet de territoire et prospective financière

Présentation du projet de territoire et de la prospective financière de la CCDSV. Plusieurs pistes sont avancées pour permettre le financement du projet de territoire dont une éventuelle baisse des dotations aux communes dans les années futures (64 000 €, pour mémoire, octroyés actuellement pour Parcieux).

2. Projet multi accueil petite enfance à Montfray – Fareins

Approbation définitive du projet au stade PRO et du plan de financement du multi accueil à Fareins pour une estimation de travaux de 1 599 215 € HT.

3. Implantation de la nouvelle station d'épuration de Fareins

Approbation de l'installation de la nouvelle unité de traitement des eaux usées de la commune de Fareins qui sera en continuité de la station actuelle pour une enveloppe financière évaluée à 1,93 M€.

4. Dossiers ORC

Approbation des demandes de subventions pour la modernisation des entreprises aux 8 dossiers présentés, pour un total de 30 273 € et des subventions FISAC pour un total de 10 096 €. ATELIER Z fait partie de la liste des entreprises attributaires pour un montant de 4 139 €.

5. Avances sur subventions (OT et VSDI)

Approbation du versement d'avances de subventions pour l'Office de tourisme « Ars-Trévoux Tourisme » et Val de Saône Dombes Initiatives.

6. Délégation du droit de préemption sur la ZA de Savigneux

Approbation de la délégation du droit de préemption à la CCDSV de la commune de Savigneux sur la zone artisanale en Prêle.

7. Portage foncier par l'EPF à Reyrieux

Approbation de la convention avec l'EPF de l'Ain pour le portage foncier d'une partie de la parcelle AS 477 appartenant à la SNCF et destiné aux aménagements dans le cadre du projet de tram-train, désormais orienté vers un projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) au prix de 39 000 € et pour une durée de 4 ans.

8. Mise en accessibilité des arrêts de bus communs avec le Département

Approbation de la convention entre la CCDSV et le Département pour la mise en accessibilité des arrêts sur la commune de Trévoux. Le Conseil Départemental de l'Ain contribuera à ces travaux pour un montant forfaitaire de 50 %, soit 5 907,50 € TTC.

9. Entretien du terrain synthétique de Fétan à Trévoux

Approbation d'une convention entre la Commune de Trévoux et la CCDSV pour l'entretien du terrain synthétique de Football à Fétan.

10. PLUi

Monsieur le Maire a envoyé la charte PLUi aux élus récemment. N. BOUGAIN a participé à une web conférence à la CCDSV qui a présenté la démarche sur la charte de gouvernance. Beaucoup de questions restent posées sur la gouvernance et la place des petites communes. Le PLUi s'impose fin mars sauf si minorité de blocage votée par les conseils municipaux. Le débat aura lieu en conseil municipal de mars pour les élus de Parcieux avec vote et envoi de la délibération à la Préfecture et copie à la CCDSV.

- **Commune**
 - Finances
- **BUDGET PRINCIPAL**

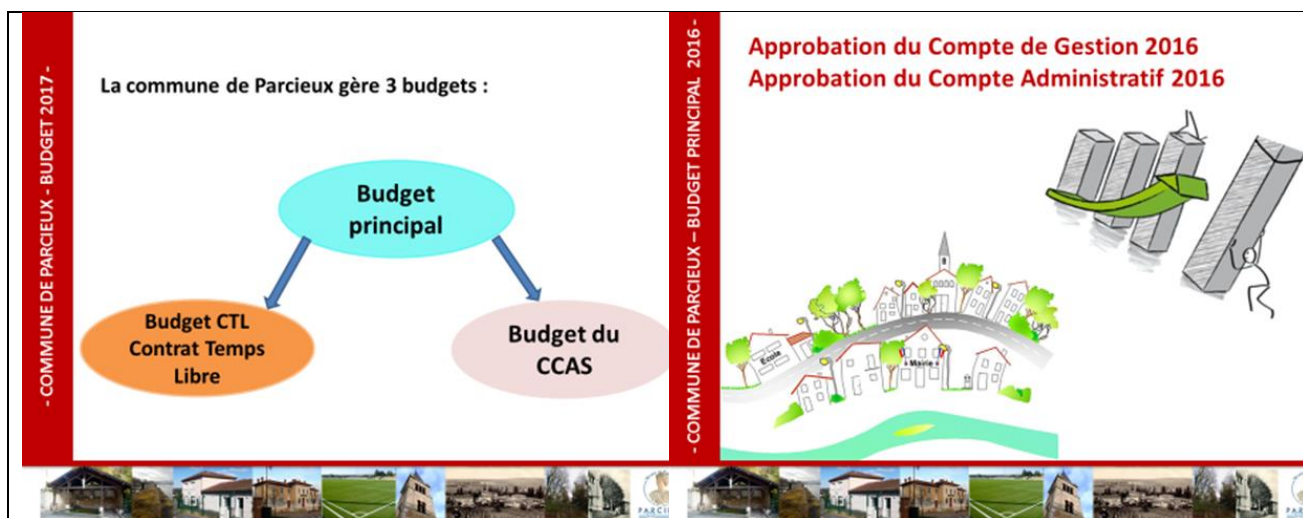
BUDGET 2017
BUDGET PRINCIPAL 2016-2017

Approbation du Compte de Gestion 2016
Approbation du Compte Administratif 2016
Affectation du résultat de fonctionnement 2016
Vote des taux des taxes pour 2017
Vote du Budget Primitif 2017
Vote des subventions aux associations

Budget principal

Préparation du budget :

- Ne pas sous-évaluer les dépenses ni surévaluer les recettes
- Comptabiliser les risques et charges potentiels par une provision
- Principe de non affectation : l'ensemble des recettes couvre l'ensemble des dépenses (exceptions : les dons et legs assortis de conditions et affectés à des dépenses précises)
- Equilibre des dépenses et recettes
- Deux sections : le fonctionnement / l'investissement
- L'affectation des crédits peut être modifiée en cours d'exécution (DM)



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2016

Charges à caractère général	180 561,38 €
Charges de personnel	187 062,23 €
Atténuation de produits	0,00 €
Dépenses imprévues	0,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	300 000,00 €
Autres charges de gestion courante	79 066,75 €
Charges financières	20 550,26 €
TOTAL	767 240,62 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2016

Atténuation de charge	13 980,00 €
Produits des services	1 268,00 €
Impôts et taxes	442 226,91 €
Dotations et participations	94 732,06 €
Autres produits de gestion courantes	94 673,04 €
Produits exceptionnels	304 590,00 €
TOTAL	951 470,01 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2016

Emprunt	84 355,96 €	Report
PLU	3 411,00 €	
Matériel école	15 034,19 €	4 000,00 €
Matériel technique	4 883,31 €	
Mobilier mairie	563,88 €	
Toiture mairie isolation reprise cheminée	39 057,93 €	
Cure	9 461,92 €	
Cadre de vie circulation	50 151,23 €	17 000,00 €
protection quai local associatif club aquatique	2 327,80 €	
Matériel sportif (judo)	2 083,95 €	
Ad'Ap	600,00 €	
TOTAL	215 918,53 €	21 000,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2016

Opération d'ordre entre section	300 000,00 €
Opération financière FCTVA	37 017,00 €
Taxe aménagement	10 755,36 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	82 496,04 €
Subventions Etat	19 686,06 €
SOUS TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	460 226,46 €

▪ Approbation du Compte de gestion 2016

Suite à la présentation du compte de gestion, Monsieur le Maire demande d'approuver le compte de gestion et de le charger d'expédier les documents pour visa aux services de contrôle de légalité des actes à la Préfecture de l'Ain.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2016.

▪ Approbation du Compte Administratif 2016

Le compte administratif 2016, retraçant les dépenses effectuées et les recettes encaissées, est présenté en détail. Il correspond en tout point au compte de gestion 2016 dressé par le receveur municipal et se présente comme suit :

SITUATION DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2016

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RESULTAT DE CLOTURE n-1	-25 996,04 €	373 666,33 €
Affectation n-1 faite en n (recette - excédent reporté)		-82 496,04 €
RECETTES	460 226,46 €	951 470,01 €
DEPENSE 2014	-215 918,53 €	-767 240,62 €
RESULTAT 2014	244 307,93 €	184 229,39 €
RESULTAT CUMULE	218 311,89 €	475 399,68 €
Restes à réaliser en RECETTES	0,00 €	
Restes à réaliser en DEPENSES	-21 000,00 €	
RESULTAT CORRIGE DES RESTES A REALISER	197 311,89 €	475 399,68 €

La situation globale de clôture 2016 est positive de 197 311,89 € en investissement et 475 399,68 € en fonctionnement.

Conformément à la réglementation, le maire sort de la salle du Conseil et laisse la présidence de l'assemblée au doyen d'âge, André MUT, qui est chargé de faire voter le compte administratif 2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE le compte administratif 2016 tel que présenté,**
- **DECIDE de reporter l'excédent de fonctionnement intégralement en section de fonctionnement au compte 002 du BP 2017,**
- **DECIDE de reporter l'excédent d'investissement en section d'investissement au compte 001 du BP 2017.**

Monsieur le Maire revient dans la salle du conseil.

▪ Vote du taux des taxes pour 2017

Dans le cadre du budget communal 2017, Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il convient de réexaminer les taux de fiscalité directe locale. Il propose de reconduire ces mêmes taux pour l'année 2017, soit :

- Taxe d'habitation : 10,23 %
- Taxe foncière : 13,91 %
- Taxe foncière non bâti : 42,10 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de reconduire pour l'année 2017 les taux des taxes locales précités et charge Monsieur le Maire de leur application.

▪ Vote du Budget Primitif 2017

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

		BP 2016	BP 2017
002	Excédent de fonctionnement reporté	291 170,29 €	475 399,68 €
	SOUS TOTAL	291 170,29 €	475 399,68 €
013	Atténuation de charge		
64 19	Remboursement sur rémunération du personnel	11 000,00 €	12 000,00 €
64 79	Remboursement sur autres charges sociales	0,00 €	1 000,00 €
	SOUS TOTAL	11 000,00 €	13 000,00 €
70	Produits des services		
70 311	Concession dans les cimetières	100,00 €	200,00 €
70 323	Produits des services	500,00 €	200,00 €
70 88	Autres produits	300,00 €	0,00 €
	SOUS TOTAL	900,00 €	400,00 €
73	Impôts et taxes		
73 11	Impôts locaux Contributions directes	302 000,00 €	304 000,00 €
73 21	Fiscalité reversée	35 980,00 €	30 668,00 €
73 22	Fiscalité reversée dotation de solidarité communautaire	64 824,00 €	64 824,00 €
73 51	Taxe sur l'électricité	20 000,00 €	20 000,00 €
73 81	Taxe des droits de mutation ou publicité foncière	18 000,00 €	18 000,00 €
	SOUS TOTAL	440 804,00 €	437 492,00 €
74	Dotations et participations		
74 11	DGF	68 500,00 €	54 500,00 €
74 121	Dotation de solidarité rurale 1ère fraction	12 000,00 €	15 000,00 €
74 6	Dotation générale de décentralisation	0,00 €	0,00 €
74 718	Participation de l'état aux emplois jeunes	0,00 €	0,00 €
74 718	Participations de l'état aux autres emplois	2 000,00 €	2 200,00 €
74 6	Dotation générale de décentralisation	0,00 €	0,00 €
74 751	participation du gpt film	0,00 €	0,00 €
74 75	Participations des groupements de communes	0,00 €	0,00 €
74 832	Attribution départementale taxe professionnelle	4 000,00 €	4 000,00 €
74 833	Etat compensation au titre de la taxe professionnelle	500,00 €	400,00 €
74 834	Etat compensation au titre des exo. taxe foncières	1 500,00 €	1 000,00 €
74 835	Etat compensation au titre des exo. taxe d'habitation	4 000,00 €	2 000,00 €
74 88	Autres attributions et participations	0,00 €	0,00 €
	SOUS TOTAL	92 500,00 €	79 100,00 €
75	Autres produits de gestion courantes		
75 2	Revenu des immeubles	65 000,00 €	65 000,00 €
75 8	Produits divers de gestion courante	10 000,00 €	10 000,00 €
	SOUS TOTAL	75 000,00 €	75 000,00 €
77	Produits exceptionnels		
77 13	Libéralités reçues	1 000,00 €	250,00 €
77 18	Autres produits exceptionnels sur opération de gestion	0,00 €	0,00 €
77 3	Mandats annulés	0,00 €	0,00 €
77 4	Subvention exceptionnelles		
77 5	Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €	0,00 €
77 88	produits exceptionnels divers	0,00 €	0,00 €
	SOUS TOTAL	1 000,00 €	250,00 €
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT sans report	621 204,00 €	605 242,00 €
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT avec report	912 374,29 €	1 080 641,68 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	BP 2016	BP 2017
Achat de prestation de service (CAUE)	0,00 €	0,00 €
Achats d'études (terrains)	2 000,00 €	3 000,00 €
Eau et assainissement	5 600,00 €	5 500,00 €
Energie + élec	56 000,00 €	54 000,00 €
Carburant	2 000,00 €	2 000,00 €
Alimentation	0,00 €	800,00 €
fourniture d'entretien	3 000,00 €	3 000,00 €
Fourniture de petit équipement	3 000,00 €	4 000,00 €
Fourniture de voirie	4 000,00 €	3 000,00 €
Fourniture de vêtements	500,00 €	500,00 €
Fournitures administratives	1 500,00 €	1 700,00 €
Fournitures scolaires	5 200,00 €	6 500,00 €
Autres matières et fournitures	1 000,00 €	1 000,00 €
Location immobilière (VNF)	600,00 €	600,00 €
Location mobilière	500,00 €	500,00 €
Entretien et réparation de terrains	2 000,00 €	5 000,00 €
Entretien et réparation de bâtiments	18 000,00 €	13 000,00 €
Autres bâtiments	0,00 €	5 000,00 €
Entretien et réparations sur voies	20 000,00 €	10 000,00 €
entretien et réparation réseaux	0,00 €	8 000,00 €
Entretien et réparations sur matériel roulants	1 500,00 €	1 500,00 €
Entretien et réparations sur autres bien mobiliers	9 000,00 €	11 000,00 €
Maintenance	14 000,00 €	15 000,00 €
Primes d'assurances	12 000,00 €	11 000,00 €
Versement à des organismes de formation	2 000,00 €	2 000,00 €
Autres frais divers	2 500,00 €	0,00 €
Indemnité au comptable régisseur	500,00 €	500,00 €
Honoraires	4 000,00 €	9 500,00 €
Frais d'acte et de contentieux	15 000,00 €	10 000,00 €
Divers	1 000,00 €	1 000,00 €
Annonces et insertions	1 500,00 €	1 500,00 €
Fêtes et cérémonies	4 500,00 €	3 500,00 €
Catalogue et imprimés	1 000,00 €	1 500,00 €
Publications	1 500,00 €	2 500,00 €
Frais divers de publicité	0,00 €	0,00 €
Transport collectifs	2 200,00 €	1 000,00 €
Frais d'affranchissement	1 400,00 €	1 600,00 €
Frais de télécommunications	4 000,00 €	3 800,00 €
Concours divers (cotisation spa, allocation vétérance...)	4 200,00 €	4 500,00 €
Remb au GFP de rattachement ads	5 000,00 €	6 000,00 €
Remboursement de frais à d'autres organismes (EPF)	10 100,00 €	1 500,00 €
Frais divers et autres services extérieurs	100,00 €	500,00 €
Taxes foncières	5 800,00 €	6 000,00 €
Droits d'enregistrement et de timbres	100,00 €	500,00 €
SOUS TOTAL	227 800,00 €	223 000,00 €

Charges de personnel	BP 2016	BP 2017
Cotisations FNAL	150,00 €	150,00 €
Cotisation CNFPT et CG	2 600,00 €	2 500,00 €
Autres impôts	500,00 €	500,00 €
Rémunération personnel titulaire	115 000,00 €	100 000,00 €
Personnel non titulaire	25 000,00 €	35 000,00 €
Cotisation URSSAF	28 000,00 €	28 000,00 €
Cotisation caisse de retraite	24 000,00 €	24 000,00 €
Cotisations au ASSEDIC Pôle emploi	2 000,00 €	2 000,00 €
Cotisation pour assurance du personnel	9 000,00 €	9 500,00 €
Versement au FNC du SF	500,00 €	500,00 €
Cotisation aux autres organismes sociaux ?	2 000,00 €	2 500,00 €
Médecine du travail	1 300,00 €	1 300,00 €
Autres charges de gestion courante	0,00 €	1 000,00 €
SOUS TOTAL	210 050,00 €	206 950,00 €
Atténuation de produits		
Fonds de péréquation des recettes fiscales C é IC	1 000,00 €	1 000,00 €
SOUS TOTAL	1 000,00 €	1 000,00 €
Dépenses imprévues		
Dépenses imprévues	19 224,47 €	58 891,68 €
SOUS TOTAL	19 224,47 €	58 891,68 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections		
valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00 €	0,00 €
Dif sur réal trans en investis	0,00 €	0,00 €
SOUS TOTAL	0,00 €	0,00 €
Autres charges de gestion courante		
	BP 2016	BP 2017
Indemnités des maires et adjoints	35 500,00 €	32 000,00 €
Cotisation de retraite des maires et adjoints	1 400,00 €	1 800,00 €
Formation élus	0,00 €	2 000,00 €
Pertes sur créances irrécouvrables	0,00 €	1 000,00 €
Créances admises en non valeurs	37 000,00 €	37 000,00 €
Aide sociale du département	0,00 €	500,00 €
Contribution aux organismes de regroupement (syndicats + CTL)	30 000,00 €	26 000,00 €
Politique de l'habitat	400,00 €	400,00 €
Autres contributions obligatoires	0,00 €	0,00 €
Subvention CCAS	5 800,00 €	5 800,00 €
Subvention aux associations	10 100,00 €	10 000,00 €
Charges subv. Gestion courante	7 000,00 €	7 000,00 €
SOUS TOTAL	127 200,00 €	123 500,00 €
Charges financières		
Intérêts d'emprunts & dettes	20 600,00 €	17 300,00 €
autres charges financières	6 500,00 €	0,00 €
SOUS TOTAL	27 100,00 €	17 300,00 €
TOTAL DES DEPENSES	612 374,47 €	630 641,68 €
Virement à l'investissement		
Virement à l'investissement	300 000,00 €	450 000,00 €
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT	912 374,47 €	1 080 641,68 €

Budget Primitif 2017 – Investissement - Recettes

	Budget 2017
Opération d'ordre entre section	0,00 €
Opération financière FCTVA	13 000,00 €
TLE	0,00 €
Taxe aménagement	11 000,00 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €
Subventions non transférable état et établissement nationaux	4 000,00 €
Subventions non transférable département	0,00 €
Autres EPL	0,00 €
SOUS TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	28 000,00 €
Virement de la section de fonctionnement	450 000,00 €
SOUS TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	478 000,00 €
Exedent d'investissement	218 311,89 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	696 311,89 €

Budget Primitif 2017 – Investissement - Dépenses

	Investissements 2017 avec report
Dépenses imprévues	27 111,89 €
Emprunt	88 000,00 €
Matériel école	5 500,00 €
Alarme école	2 700,00 €
Matériel technique	5 500,00 €
Mobilier mairie	1 500,00 €
City stade	4 000,00 €
Cure	2 000,00 €
Cadre de vie circulation	222 000,00 €
Ad'Ap	5 000,00 €
Opération cœur de village déficit sur vente du terrain	47 000,00 €
Réhabilitation agence postale	18 000,00 €
Réhabilitation salle polyvalente	268 000,00 €
TOTAL	696 311,89 €
Déficit d'investissement reporté	0,00 €
SOUS TOTAL - déficit reporté	696 311,89 €

Actions		Programme	2 017
PETITE ENFANCE JEUNESSE SCOLARITE			
ECOLE	Dotation enseignantes		5 500,00 €
ECOLE	Alarme		2 700,00 €
PARC DE LA CURE	Aire de jeux petite enfance		2 000,00 €
ESPACE ADO ET CITY STADE	AMENAGEMENT CITY STADE :		4 000,00 €
Sous total			14 200,00 €
ADAP			
Accéssibilié PMR	Mairie		5 000,00 €
Sous total			5 000,00 €
CADRE DE VIE			
Espace public mode doux	AMENAGEMENT D'UN MODE DOUX Port Bernalin		45 500,00 €
Route de Genay	Travaux de sécurisation		72 000,00 €
Rue de la Fontaine			45 000,00 €
Chemin creuse Roussillon			22 500,00 €
Rue de la Belle Cordière	Réseau eau pluviale		17 000,00 €
Eclairage public	Abaisseur de tension		7 500,00 €
Divers rue	Travaux de sécurisation		12 500,00 €
Sous total			222 000,00 €
Autres bâtiments communaux divers			
PATRIMOINE COMMUNAL ET	Equipement service technique + mobilier urbain		5 500,00 €
MAIRIE	mobilier		1 500,00 €
Agence postale	Rénovation		18 000,00 €
Salle polyvalente	Rénovation extension		268 000,00 €
Sous total			293 000,00 €
Divers			
Cœur de Village			47 000,00 €
Sous total			47 000,00 €
TOTAL DES TRAVAUX			581 200,00 €

Budget Primitif 2017 – Etat de la dette

		Capital initial	Taux	Échéance annuelle	Date de l'emprunt	Dernière échéance	2017	
							Capital	Intérêts
Ecole 1er prêt	Caisse Française de financement local	259 163,33 €	4,58%	21 573,26 €	janv.-01	juin-17	20 628,45 €	944,81 €
Ecole 2ème prêt	Dexia n°1566429/001	259 163,33 €	5,77%	25 936,60 €	sept.-02	juin-22	19 340,14 €	6 596,46 €
Aménagement intérieur ma	Crédit Agricole 34341201	110 000,00 €	3,57%	9 598,37 €	avr.-06	avr.-20	8 341,84 €	1 256,53 €
Acquisition Christollet	Credit mutuel 20379602	291 861,95 €	2,10%	29 784,60 €	juin-15	juil.-26	24 603,40 €	5 181,20 €
Travaux Christollet	Crédit Agricole 52438501	200 000,00 €	4,02%	18 013,39 €	sept.-07	sept-21	14 791,47 €	3 221,92 €
MONTANT ANNUEL DES REMBOURSEMENTS DU CAPITAL ET DES INTERETS							87 705,30 €	17 200,92 €
MONTANT ANNUEL DES REMBOURSEMENTS							104 906,22 €	
CAPITAL RESTANT DU AU 1 JANVIER DE L'ANNEE							506 055,47 €	
MONTANT PAR HABITANT							87,42 €	

Garantie : OPAC de l'Ain de 150000 €

Monsieur le maire présente la proposition de la commission des finances pour le budget primitif communal 2017 qui s'équilibre en fonctionnement à 1 080 641,68 € et comprend notamment 58 891,48 € de crédits pour dépenses imprévues et 450 000 € en virement à la section d'investissement.

Monsieur le maire présente également la proposition pour la section d'investissement équilibrée à 696 311,89 € et comprenant les restes à réaliser à hauteur de 21 000 €.

Les travaux d'investissement prévus sur 2017 s'élèvent à 581 200 €.

La section de fonctionnement est approuvée telle que présentée à l'unanimité.

La section d'investissement est approuvée telle que présentée à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le budget primitif 2017 comme ci-dessus.

Vote des subventions aux associations

Monsieur le Maire informe les élus que :

- N. TISSERAND ne participera au débat éventuel, ni ne votera pour le GRAND P'tit déj (lien de parenté avec le Président). Elle sort de la salle
- Y. RODRIGUEZ ne participera au débat éventuel, ni ne votera pour la MJC (siège au conseil d'administration de la MJC). Il sort de la salle
- A. SKRZYPCZAK ne participera au débat éventuel, ni ne votera pour Les Colchiques (siège au conseil d'administration de l'association). Elle sort de la salle

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – COMPTE 6574

Association	Montant 2016	Proposition Montant 2017	Abstention	Contre	Pour
ACADEMIE DE LA DOMBES	50,00 €	50,00 €	0	0	14
BIBLIOTHEQUE DE REYRIEUX	300,00 €	0,00 €	0	0	14
CLUB AQUATIQUE DE PARCIEUX	230,00 €	300,00 €	0	0	14
FOOTBALL CLUB BORDS DE SAONE	0,00 €	0,00 €	0	0	14
GALAXIE DANCE	550,00 €	550,00 €	0	0	14
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	230,00 €	300,00 €	0	0	14
JOUJOUTHEQUE	750,00 €	750,00 €	0	0	14
JUDO CLUB	500,00 €	500,00 €	0	0	14
M J C LE TRAIT D'UNION REYRIEUX	300,00 €	300,00 €	0	0	13
PREVENTION ROUTIERE	50,00 €	50,00 €	0	0	14
JEUNES POMPIERS TREVoux	75,00 €	75,00 €	0	0	14
SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES	75,00 €	75,00 €	0	0	14
SAPEURS POMPIERS	150,00 €	150,00 €	0	0	14
SOU DES ECOLES (hors subvention classe verte)	300,00 €	300,00 €	0	0	14
UNCAFN	150,00 €	150,00 €	0	0	14
V.V.R. (VAL DOMBES VILLAGES ROUMAINS)	200,00 €	150,00 €	0	0	14
CROQ MENU	1 000,00 €	1 060,00 €	0	0	14
LES SAUVETEURS SECOURISTES DE JASSANS	75,00 €	150,00 €	0	0	14
VOIE DES SENS	0,00 €	300,00 €	0	0	14
COLCHIQUES	0,00 €	300,00 €	0	0	13
GRAND PTIT DEJ	0,00 €	300,00 €	0	0	12
SOUS TOTAL	4 985,00 €	5 810,00 €			

COMPTE 6281

Association	Montant 2016	Montant	Abstention	Contre	Pour
AMF	260,00 €	260,00 €	0	0	14
PROMO FLUVIA promotion de la Saône	0,00 €	0,00 €	0	0	14
SPA	380,00 €	380,00 €	0	0	14
SOUS TOTAL	640,00 €	640,00 €			

COMPTE 658

Association	Montant 2016	Montant	Abstention	Contre	Pour
FONJEP MJC	7 000,00 €	7 000,00 €	0	0	13
SOUS TOTAL	7 000,00 €	7 000,00 €			

TOTAL	12 625,00 €	13 450,00

▪ **BUDGET CONTRAT TEMPS LIBRE**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2016		RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2016	
CHARGE A CARACTERE GENERAL	10 979,34 €	Excédent de fonctionnement reporté	20 808,60 €
Charge de personnel	82 747,52 €	Atténuation de charge	0,00 €
Dépenses imprévues	0,00 €	Produits des services	42 537,88 €
Autres charges de gestion courante	0,00 €	Dotations et participations	51 926,83 €
Charges financières	14,90 €	Autres produits de gestion courantes	45,70 €
TOTAL	93 741,76 €	TOTAL	115 319,01 €

SITUATION DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2016

RESULTAT DE CLOTURE n-1	20 808,60 €
Affectation n-1 faite en n (recette - excédent reporté)	0,00 €
RECETTES	94 510,41 €
DEPENSES	-93 741,76 €
RESULTAT	768,65 €
RESULTAT CUMULE	21 577,25 €
REPRISE ANTICIPEE	21 577,25 €

▪ **Approbation du Compte de gestion 2016**

Après présentation du compte de gestion par Monsieur le Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion et charge Monsieur le Maire d'expédier les documents pour visa aux services de contrôle de légalité des actes à la Préfecture de l'Ain.

▪ **Approbation du Compte Administratif 2016**

Après présentation du compte administratif par Monsieur le maire, Monsieur André MUT, doyen d'âge, propose le vote du compte administratif.

Le Maire sort de la salle du conseil.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif.

Monsieur André MUT soumet ensuite à son approbation l'affectation des résultats 2016, soit un montant de 21 577,25 € à reporter en excédent de fonctionnement reporté au BP 2017.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE et VOTE ces comptes dans leur intégralité.**
- **CHARGE Monsieur le Maire d'expédier les documents pour visa aux services de contrôle de légalité des actes à la Préfecture de l'Ain.**

▪ **Vote du Budget Primitif 2017**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHARGE A CARACTERE GENERAL	Réalisé 2016	BP 2017
Alimentation non stockée	1 147,36 €	1 000,00 €
Fourniture de petit équipement	1 554,48 €	1 600,00 €
Fournitures administratives	714,02 €	1 000,00 €
Autres matières et fournitures	1 076,33 €	1 200,00 €
Versement à des organismes de formation	1 000,00 €	1 000,00 €
Transports collectif	1 278,65 €	2 000,00 €
Voyages et déplacements	842,00 €	2 000,00 €
Missions	0,00 €	500,00 €
Frais divers et autres services extérieurs	3 366,50 €	4 000,00 €
SOUS TOTAL	10 979,34 €	14 300,00 €
Charge de personnel		
Cotisations FNAL	39,15 €	70,00 €
Cotisation CNFPT et CG	782,85 €	1 000,00 €
Autres impôts	142,76 €	500,00 €
Rémunération personnel titulaire	36 355,87 €	30 000,00 €
Personnel non titulaire	16 477,43 €	35 000,00 €
Rémunération des apprentis	10 061,20 €	0,00 €
Cotisation URSSAF	7 477,43 €	9 000,00 €
Cotisation caisse de retraite	10 481,73 €	12 000,00 €
Cotisations au ASSEDIC	440,95 €	600,00 €
Cotis social liées apprentissage	488,15 €	0,00 €
SOUS TOTAL	82 747,52 €	88 170,00 €
Dépenses imprévues		
Dépenses imprévues	0,00 €	5 557,25 €
SOUS TOTAL	0,00 €	5 557,25 €
Autres charges de gestion courante		
Charges diverse de gestion courante	0,00 €	0,00 €
SOUS TOTAL	0,00 €	0,00 €
Charges financières		
Autres charges financières	14,90 €	50,00 €
SOUS TOTAL	14,90 €	50,00 €
TOTAL	93 741,76 €	108 077,25 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	Réalisé 2016	Budget 2017
Excédent de fonctionnement reporté	20 808,60 €	21 577,25 €
Atténuation de charge		
Remboursement sur rémunération du personnel	0,00 €	0,00 €
Produits des services		
Redevances et droits des services de loisirs	42 537,88 €	42 000,00 €
Dotations et participations		
Participation de l'état aux autres emplois	5 216,67 €	2 500,00 €
Participation des communes	25 000,00 €	25 000,00 €
Participation des autres organismes	21 710,16 €	17 000,00 €
Autres produits de gestion courantes		
Produits divers de gestion courante	0,00 €	0,00 €
Mandats annulés	45,70 €	0,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	115 319,01 €	108 077,25 €

Le Maire soumet au Conseil municipal le Budget Primitif 2017 du CTL, qui s'élève, tant en dépenses qu'en recettes, à la somme de 108 077,25 €, à la section de fonctionnement.

Après en avoir délibéré et examiné point par point chaque compte de dépenses et de recettes, le conseil municipal, à l'unanimité, ADOPTE le Budget Primitif 2017 présenté ainsi que ses annexes.

- Administration générale

. Election d'un 2ème adjoint

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-4, L 2122-7, L 2122-7-2, L 2122-10 et L 2122-15,

Vu la délibération du 28/03/2014 portant création de 3 postes d'adjoints au maire,

Vu la délibération du 28/03/2014 relative à l'élection des adjoints au maire,

Vu l'arrêté municipal n°2014-07-08 du 07/07/2014 donnant délégation de fonction et de signature du maire aux adjoints,

VU la démission de Mr Claude FRECHARD de son poste de 2^{ème} adjointe au maire en date du 9 janvier 2017,

Considérant la vacance d'un poste d'adjoint au maire,

Considérant que lorsqu'un poste d'adjoint est vacant, le conseil municipal peut décider que le nouvel adjoint occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu démissionnaire,

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant de 2^{ème} adjoint,

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue,

Désignation de 1 secrétaire : N. TISSERAND

Désignation de 2 assesseurs : H. PERONNET et A. SKRZYPCZAK

Après en avoir délibéré,

Article 1er : Décide que l'adjoint à désigner occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant,

Article 2 : Procède à la désignation du 2^{ème} adjoint au maire au scrutin secret à la majorité absolue :

Est candidat : Michel BADOIL

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe et a mis dans l'urne son bulletin de vote, fermé.

Il a été procédé ensuite immédiatement au dépouillement des bulletins de vote, lequel a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 14

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 14

Nombre de bulletins blancs et nuls : 3

Nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 8

A obtenu : 11 voix

Article 3 : Mr Michel BADOIL est désigné en qualité de 2^{ème} adjoint au maire.

Candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffre	En lettre
1ère liste : Michel BADOIL	11	onze

. Délégations de fonctions du maire au 2ème adjoint

Le maire va confier aux adjoints le suivi de certains domaines d'activité municipale. Cette délégation n'a pas pour effet de priver le maire de ses pouvoirs en la matière ; il demeure libre d'exercer les attributions qu'il a déléguées et doit contrôler et surveiller la façon dont les adjoints remplissent les fonctions qui leur sont déléguées.

Les délégations confiées au 2^{ème} adjoint sont :

- Cadre de vie

- Voirie
- Cimetière
- Bâtiments

. Fixation des indemnités de fonction du 2ème adjoint

Le taux applicable pour Parcieux est en fonction du barème établi pour la tranche de population de 1000 à 3 499 habitants (articles L2123-23 et L 2123-24 du Code Générale des Collectivités).

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

DECIDE donc d'appliquer les pourcentages ci-dessous pour le calcul des indemnités :

- 16.5 % de l'indice brut 1015 pour le 1^{er} adjoint, aucun changement
- 14.7 % de l'indice brut 1015 pour le 2^{ème} adjoint (au lieu de 16,5 %) à compter de ce jour
- 5.9 % de l'indice brut 1015 pour le 3^{ème} adjoint, aucun changement
- 5.9 % de l'indice brut 1015 pour le 4^{ème} adjoint, aucun changement

DECIDE d'appliquer ces pourcentages pour le calcul des indemnités du maire et des adjoints, et

CHARGE Monsieur le Maire de l'exécution de cette décision

. Election d'un conseiller pour la commission municipale « Appel d'offres »

Remplacement de Claude FRECHARD présent de cette commission qui est composé du maire président de droit et de : Annie SKRZYPZACK, Sophie DELSIGNORE.

Candidat : Michel BADOIL.

Michel BADOIL, à l'unanimité, est élu avec 14 voix.

. Election d'un conseiller pour la commission municipale « Cadre de Vie »

Remplacement de Claude FRECHARD présent de cette commission qui est composé du maire président de droit et de : Michel BADOIL, Nathalie BOUGAIN, Anthony WILLAUME, Annie SKRZYPZACK, Dominique TALLON.

Candidat : André MUT.

André Mut, à l'unanimité, est élu avec 14 voix.

. Election d'un conseiller pour la commission CCDSV « Tourisme »

Candidat : André MUT.

André Mut, à l'unanimité, est élu avec 14 voix.

. Election d'un délégué au Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et Traitement d'Ordures Ménagères (titulaire)

Candidat : André MUT.

André Mut, à l'unanimité, est élu avec 14 voix (titulaire).

. Election de deux délégués au Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique (titulaire et suppléant)

Candidats : Michel BADOIL et André MUT.

Michel BADOIL (titulaire) et André MUT (suppléant), à l'unanimité, sont élus avec 14 voix.

. Election d'un délégué au Syndicat Intercommunal de distribution d'Eau Potable (suppléant)

Candidat : Michel BADOIL.

Michel BADOIL (suppléant), à l'unanimité, est élu avec 14 voix.

○ Personnel

. Tableau des emplois permanents

VU la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant et que celui-ci doit mentionner sur quel(s) grade(s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter, et le cas échéant, si l'emploi peut être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article 3-3.

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 9 décembre 2016,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade,

Considérant le précédent tableau des emplois adopté par l'assemblée délibérante le 20 juin 2016,

Considérant que 2 agents peuvent bénéficier de l'avancement de grade au 01/03/2017,

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET		
Emplois	nombre	Grade(s) ou cadre d'emplois autorisé(s) par l'organe délibérant
Secrétaire de mairie	1	Cadre d'emplois des Adjointes administratifs
Ouvrier Polyvalent	1	Cadre d'emplois des Adjointes techniques

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET		
Adjoint administratif	2	Cadre d'emplois des Adjointes administratifs
Agent d'accueil	2	Cadre d'emplois des Adjointes administratifs
Ouvrier Polyvalent	2	Cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES (dont 1 vacant)
Agent spécialisé des écoles maternelles	6	Cadre d'emplois des Adjointes techniques (dont 3 vacants)
Entretien des locaux scolaires et mairie (ménage)	2	Cadres d'emplois des Adjointes techniques
Adjoint d'animation	6	Cadre d'emploi des Adjointes d'animation (dont 2 vacants)

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité :

- **approuve** l'exposé de Monsieur le Maire
- **fixe** le nouveau tableau des emplois permanents de la collectivité tel qu'indiqué en annexe, à compter du 1^{er} mars 2017.

○ Questions diverses

Pas de questions diverses.

Le secrétaire de séance,
Nathalie Tisserand.

CLOTURE DE LA SEANCE à 22h20

Vincent LAUTIER		Hervé PERONNET	
Michel BADOIL		Anne Lise PINTENO	
Nathalie BOUGAIN		Yves RODRIGUEZ	
Xavier CHALANDON		Annie SKRZYPCZAK	
Sophie DELSIGNORE		Dominique TALLON	
Jacqueline DUFOUR		Nathalie TISSERAND	
Michèle FOLACHIER		Anthony WILLAUME	
André MUT			